

À la découverte des bois et des étangs de Loudon



Randonnée n°8218889

Une randonnée proposée par GANA72

Parigné-Lévêque est une commune très étendue et très boisée : pins du nord avec dunes de sable, châtaigniers et bouleaux du sud. Le circuit permet de découvrir le charme de nombreux sous-bois, de vastes landes et des étangs. Le Ruisseau du Narais est franchi en plusieurs endroits.

Durée :	2h20	Difficulté :	Facile
Distance :	7.8km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	30m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	31m		
Point haut :	103m	Commune :	Saint-Mars-la-Brière (72470)
Point bas :	79m		

Description

Parking à l'extrémité de l'étang sur la Route des Loudonneaux, près du panneau d'informations.

(D/A) Du parking, pénétrer dans le bois par le chemin près du panneau d'informations (balisage Violet).

(1) Prendre sur la droite puis passer sur le Ruisseau de Loudon par un petit pont en bois puis traverser un second ruisseau. Entre les deux se trouvent les ruines du prieuré de Loudon.

(2) Obliquer sur le chemin le plus à gauche et aller tout droit en ignorant les chemins latéraux.

(3) Bifurquer dans le chemin à droite puis, un peu plus loin, prendre à droite une allée pare-feu qui passe à proximité de la Pierre aux Bergers.

(4) Traverser la D52 **avec prudence** pour continuer sur le chemin en face et garder la gauche

(5) Prendre à droite et garder la droite pour rejoindre la Route de la Raterie.

(6) Tourner à gauche puis quitter cette route pour prendre un peu plus loin le second chemin à droite

(7) Au carrefour de la D52, emprunter le chemin le plus à gauche puis, un peu plus loin, prendre à droite pour rejoindre la départementale que vous traverse toujours **avec prudence**. Continuer en face

(8) Prendre à droite le Chemin de Montmorillon qui rejoint une route longeant l'Étang de Loudon et arrive au point de départ **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking de l' - Étang de Loudon**
N 47.977585° / E 0.386737° - alt. 89m - km 0
- 1 Départ de chemin à droite**
N 47.976836° / E 0.391359° - alt. 87m - km 0.37
- 2 Croisement**
N 47.976254° / E 0.397013° - alt. 87m - km 0.91
- 3 Intersection**
N 47.983619° / E 0.402029° - alt. 84m - km 1.82
- 4 Traversée de la D52**
N 47.97379° / E 0.406067° - alt. 93m - km 3.1
- 5 Bifurcation**
N 47.971894° / E 0.406304° - alt. 97m - km 3.32
- 6 Route de la Raterie**
N 47.965917° / E 0.40294° - alt. 87m - km 4.08
- 7 Carrefour de la D52**
N 47.962994° / E 0.397984° - alt. 90m - km 4.68
- 8 Chemin de Montmorillon**
N 47.961686° / E 0.385587° - alt. 94m - km 5.84
- D/A Parking de l' - Étang de Loudon**
N 47.977532° / E 0.386686° - alt. 88m - km 7.8

Informations pratiques

A proximité

La Pierre aux Bergers

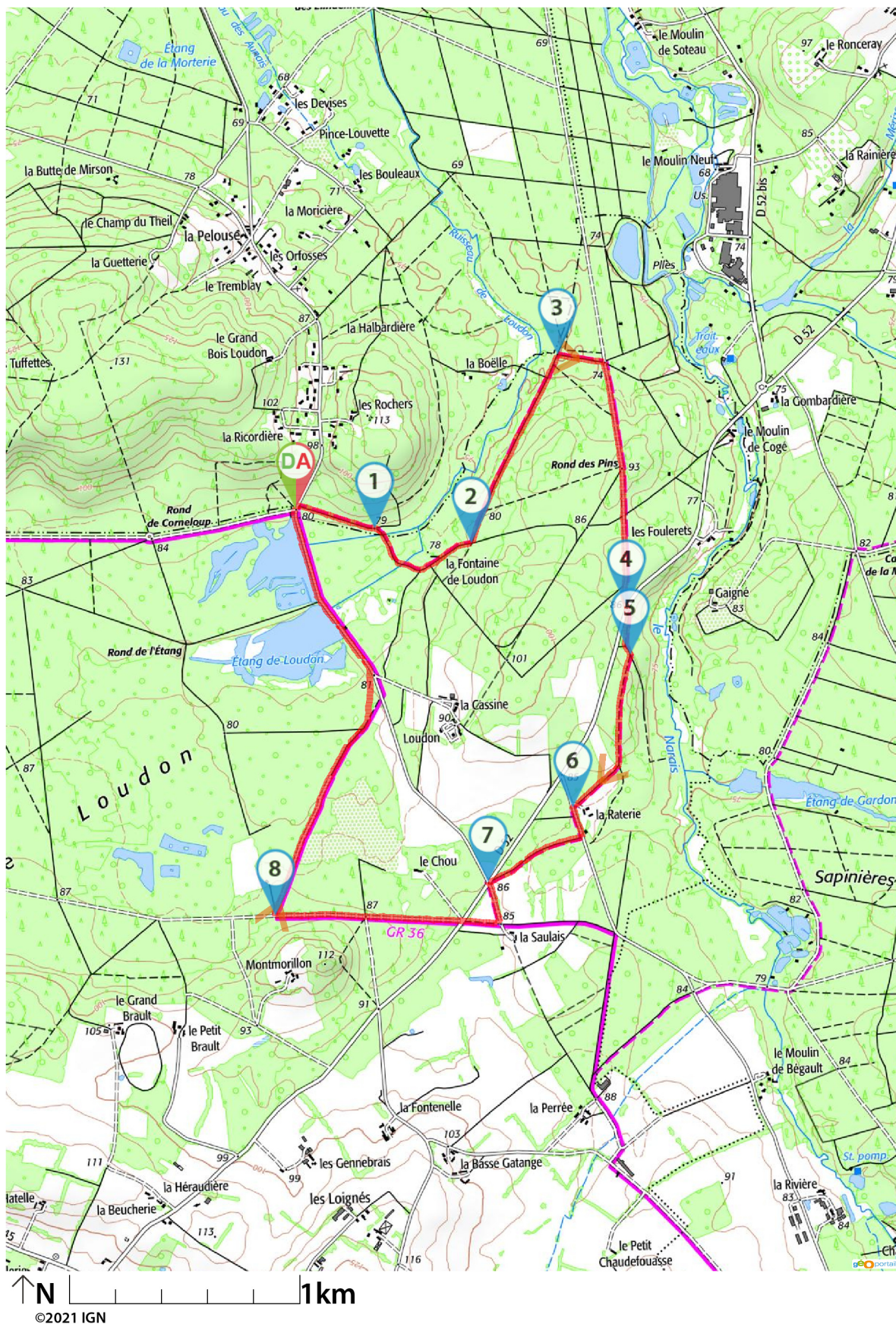
Dans les sapinières derrière Loudon se trouve le menhir appelé Pierre aux Bergers. Pierre plate terminée en pointe à 1m 60 de haut sur 1m 75 de large à sa base, elle fut longtemps le point de ralliement de ces hommes vêtus d'une vaste houppelande, bâtons en main, qui menaient les troupeaux.

On lui attribuait une vertu de protection des moutons mais encore fallait-il se préoccuper de respecter un certain rite. Cette pierre qui pouvait peut-être suggérer la présence de la vierge (patronne de l'église et de la paroisse) devait être abordée par le lever du soleil et trois fois, le berger devait en faire le tour en esquissant le signe de la croix et en proclamant "je te barre et je te contrebarre, je te croise et je te surcroise" Soulagé, parfaitement tranquillisé, le berger vivait ensuite rejoindre ses brebis sans crainte de rencontrer des loups ou d'être victime de la maladie. Si par malheur, quelque calamité s'abattait sur lui et ses bêtes,

c'est qu'il avait mal prononcé ses paroles ou mal interprété ses signes de croix. Il n'y a que la foi qui sauve...

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-a-la-decouverte-des-bois-et-des-etangs-d/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.